



Suspension droit apl a cause du cautionnaire

Par **bea**, le **18/05/2013** à **16:47**

bonjourrnje suis maman célibataire d une petite fille de 2 ans et demi, titulaire du rsa , je logeais dans un studio depuis la naissance de ma fille. En janvier 2013, j ai trouvé un T3, le propriétaire m a demandé un cautionnaire et le père de ma fille dont lequel je suis séparée a bien voulu se porter caution. Quand j ai fait mon dossier apl la caf a considéré que mon cautionnaire été habitant dans le logement et a donc coupé mes allocations logement. Je suis allée me renseigner a la caf et ils m ont dis que j allais avoir un contrôle sauf que maintenant ça va faire 5 mois et je n ai vu personne arriver et mon propriétaire qui a bien voulu patienter jusqu'ici pour le paiement des prestations caf trouve la situation un peu trop longue ! Est ce que la caf a le droit de faire ça et combien de temps cela peut durer ?rncdt

Par **FRANCK34**, le **18/05/2013** à **17:25**

bonjour,rnrnnon c'est trop long, il faut envoyer une réclamation au directeur de la CAF EN URGENCERNrnEn général les problèmes se règlent très vite rnrnPour tout savoir sur les allocations logementsrnrnallez sous "les obligations du locataire" rnrnrn<http://www.fbls.net/contratlocationvide.htm>

Par **bea**, le **18/05/2013** à **17:44**

bonjourrnmerci pour cette reponse mais que dois je marquer dans le courrier, y a t il une lettre type ?rncDT

Par **FRANCK34**, le **18/05/2013** à **18:04**

non, rnrnil faut indiquer qu'il habite à tel endroit qu'il s'est porté caution pour que son enfant soit logé rnrnque vous attendez le contrôle depuis 5 mois, que vous ne savez plus payer votre loyer et que votre bailleur lance la procédure d'expulsion. rnrnVous demandez soit un contrôle extrêmement rapide sous 48 heures soit la fin de la suspension des allocations logements

Par **bea**, le **18/05/2013** à **18:06**

ok merci je fais ça ensuite et lundi j'envoie en recommandé

Par **FRANCK34**, le **18/05/2013** à **18:33**

mardi ! lundi c'est férié rnrnbon courage ça va marcher !